



**Michel Broué, Professeur, Membre Senior de l'IUF**

**UFR Mathématiques, Case 7012, 75205 Paris Cedex 13, France**  
broue@math.jussieu.fr - <http://people.math.jussieu.fr/~broue/>

**M. le Premier ministre**  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 Paris, France

Los Angeles, le 26 janvier 2012

Monsieur le Premier Ministre,

À la rentrée universitaire 2003, l'École normale supérieure de la rue d'Ulm a recruté, au titre d'élève étranger, un jeune mathématicien biélorusse particulièrement brillant, Trafim Lasy. Auparavant, il avait obtenu une série impressionnante de prix mathématiques de tout premier plan dans divers pays de l'Est, et une médaille d'argent aux fameuses Olympiades internationales.

Recruter Trafim Lasy à l'École normale supérieure était certes un honneur pour lui. C'était aussi un honneur pour l'École normale supérieure, qui assurait ainsi sa mission première et prestigieuse : contribuer, au plus haut niveau international, au fonctionnement, au renouvellement, au développement des connaissances et de la science universelle. C'est évidemment avec cette mission en ligne de mire que j'avais travaillé, lorsque je dirigeais le Département de Mathématiques et d'Informatique de l'École normale supérieure, à mettre sur pied cette possibilité de recruter des élèves étrangers exceptionnels — et je m'en honore.

En 2005–2006, alors en troisième année d'études à l'École normale supérieure, Trafim Lasy a suivi le cours de Master 2 que je donnais à l'Université Paris-Diderot Paris 7. Il s'y est révélé si prometteur que je l'ai adressé à mon collègue Jean Michel, Directeur de recherches au CNRS, en recommandant à ce dernier de diriger son stage de Master. À l'issue du stage, Jean Michel a tout naturellement proposé à Trafim Lasy un sujet de thèse.

C'est ainsi que nous fonctionnons, Monsieur le Premier ministre, nous les mathématiciens : nous cherchons à repérer, partout où cela s'avère possible, les jeunes talents prometteurs ; nous essayons de leur transmettre notre savoir et notre savoir-faire, afin qu'ils contribuent à leur tour à l'extraordinaire histoire des mathématiques, trait d'union de l'histoire de l'humanité depuis plusieurs millénaires. C'est en fonctionnant ainsi, Monsieur le Premier ministre, que la France a pris, dans la grande communauté mathématique mondiale, une place que personne ne conteste, et que vous connaissez.

Mais revenons à Trafim Lasy. Depuis octobre 2006, il a travaillé à sa thèse, sur un sujet particulièrement actif au niveau mondial. Il a participé, sur proposition de son Directeur de

thèse ou de divers spécialistes du sujet (dont moi-même), à de nombreuses conférences, et a fait des exposés dans des colloques internationaux.

Et voici que le moment de la soutenance est arrivé : elle est prévue pour dans quelques jours, le 2 février prochain, à l'Université Paris-Diderot Paris 7. Des spécialistes de tout premier plan international vont faire le voyage à Paris (depuis Oxford, Bonn, Freiburg, Kaiserslautern, entre autres) pour prendre part à son jury de thèse, après avoir lu son travail et écrit à son sujet des rapports détaillés.

Et ensuite ? Eh bien ensuite, et ensuite seulement, Trafim Lasy pourra se porter candidat post-doctorant dans diverses institutions, en France ou ailleurs. Pour ce faire, il devra subir des interviews, publier tout ou partie de sa thèse, et continuer quelques mois encore à travailler dans l'équipe où il a été formé.

C'est en tout cas ainsi que cela se serait passé en France jusqu'à cette année, et c'est ainsi que cela se passe dans tous les pays civilisés et scientifiquement actifs.

Mais qu'arrive-t-il ici ? Le titre de séjour de "travailleur temporaire" dont bénéficiait Trafim Lasy expire le 7 février prochain, et on lui dit qu'il doit retourner en Biélorussie, "*puisque'il ne dispose pas de ressources suffisantes pour subvenir durablement à ses besoins et ne peut donc pas être considéré comme ayant une résidence stable sur le territoire français*". On perd la tête, je pense. On lui dit qu'il doit quitter la France, là, tout de suite, puisque ses études sont finies. On ne va donc pas permettre à ce jeune homme d'organiser son avenir une fois sa thèse soutenue, on ne va pas lui laisser le temps d'obtenir le post-doc indispensable à son avenir de chercheur ? On va donc lui interdire l'accès à cette vocation, à ce métier de chercheur pour lequel nous le préparons depuis près de dix ans ? "On" est tout simplement inculte, incompetent, et "on" saccage le travail de la communauté scientifique !

Monsieur le Premier ministre, cette situation est inacceptable, au plein sens du terme. Je ne l'accepte pas, et je n'imagine pas qu'un seul de mes collègues ait une réaction différente de la mienne.

Vous pouvez sans doute obtenir de votre gouvernement qu'une solution immédiate soit trouvée à cette impasse grotesque. Comme il y a urgence, et comme ce problème n'est malheureusement pas le seul de son genre, je prends la liberté, Monsieur le Premier ministre, de faire de cette lettre une espèce de lettre ouverte.

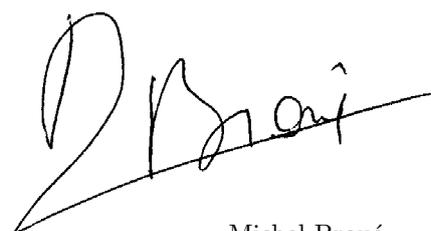
J'en adresse copie aux chefs des établissements concernés au premier chef, l'École normale supérieure et l'Université Paris-Diderot Paris 7, qui auront à cœur, j'en suis sûr, de mettre tout leur poids dans la balance pour appuyer ma démarche.

J'en adresse copie à la Société mathématique de France et aux membres du jury de thèse.

Et j'en adresse copie à un certain nombre de journalistes scientifiques de ma connaissance, qui savent ce qu'est un jeune chercheur, qui savent comment fonctionne la recherche, et pourront peut-être aider à ce que cette affaire se résolve.

Car elle DOIT être résolue, au plus vite.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'expression de ma haute considération.



Michel Broué.

Cc:

*M. Vincent Berger, Président de l'Université Paris-Diderot Paris 7*  
*Mme Monique Canto-Sperber, Directrice de l'École normale supérieure*  
*M. Bernard Helffer, Président de la Société Mathématique de France*

*Mrs les Membres du Jury de la thèse de Trafim Lazy*

*M. Pierre Le Hir, journaliste scientifique au Monde*  
*M. Sylvestre Huet, journaliste scientifique à Libération*  
*M. Michel de Pracontal, journaliste scientifique à Mediapart*  
*Mme Sophie Bécherel, journaliste scientifique à Radio France*